
Renvoi au comité d'agriculture de la pétition de la commune d'Ecorpain qui demande à conserver les étangs, en annexe de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'agriculture de la pétition de la commune d'Ecorpain qui demande à conserver les étangs, en annexe de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 91;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31811_t1_0091_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

sard-Doussinière (maire), Pallier, Houdayer, Guillaume (agent nat.), J. B. Christophe, F. Coudray, Gervais Levillain [les autres membres de la commune en grande majorité ont déclaré ne savoir signer].

P.c.c. RAMOISÉ (secrét.).

Nous avons reçu hier le décret du 14 frimaire relatif au dessèchement des eaux ainsi qu'un extrait du registre des délibérations du directoire du district qui ordonne le dessèchement de nos étangs sous les peines portées par le dit décret. Notre envie de nous conformer aux lois n'est point incompatible avec le désir des particuliers de conserver leurs étangs, surtout d'après la nature et l'impossibilité physique qu'il y a à en tirer aucun avantage pour les citoyens de la commune en subsistance et l'état que vous nous avez envoyé à remplir nous annonce, ainsi que le décret que l'intention de la Convention nationale est de faire dessécher les étangs, mais aussi de conserver ceux qui sont utiles pour abreuver les bestiaux. Les nôtres sont de cette nature comme le porte la délibération de la commune.

Veillez, Citoyens nous marquer si nous ne pouvons pas attendre la réponse favorable que nous avons lieu d'espérer d'après l'état que nous vous avons adressé le 20 nivôse dernier et c'est dans l'intention où nous sommes de nous conformer aux lois que nous vous envoyons en exprès pour décider ce que nous avons définitivement à faire. S. et F. »

BOUSSARD-DOUSSINIÈRE (maire),
HOUDAYER (off. mun.),
GUILLAUME (agent nat.),
RAMOISÉ (secrét.).

[S' Calais, 5 pluv. II]

Vu la pétition ci-dessus et des autres partis,
Vu les dispositions de la loi révolutionnaire du 14 frimaire.

Où l'agent national provisoire près ce district
Le Directoire arrête qu'il n'a pas lui à délibérer et que la dite loi sera exécutée.

MARION TAVELIER, LEGRAND,
DEHORGNE (agent nat.),
BLAVELLE.

Renvoyé au comité d'agriculture par celui des pétitions (1).

III

[Le cⁿ Salette aîné, au présid. de la Conv. Avignon, 6 pluv. II] (2)

« Citoyen président,

Un poète de notre ville croit ne pouvoir faire un meilleur usage de ses talents poétiques, que de les consacrer à célébrer les succès de nos armes et les actions héroïques par lesquelles se signalent les braves défenseurs de la patrie. C'est en vantant les héros et les hommes vertueux que les poètes peuvent servir leur pays, entretenir et augmenter le feu patriotique dont

sont embrasées les âmes républicaines. Il a dans cet objet entrepris divers ouvrages dont il m'a fait part et mis la dernière main à une ode sur le fédéralisme, ce monstre que le Midi a vu naître, et qui vient d'être heureusement exterminé dans le port de la Montagne. Il n'a pas crû cependant devoir la livrer à l'impression et la faire distribuer dans les différentes villes de la République sans en avoir auparavant fait hommage par ton organe à la Convention nationale. Je te prie de vouloir bien la lui faire agréer comme un tribut de la reconnaissance que lui doit tout Français, et une preuve de son attachement à servir la chose publique par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Une maladie qui le retient au lit depuis plusieurs jours l'empêchait d'écrire lui-même. Je m'acquitte avec d'autant plus de plaisir de la commission qu'il m'a donnée que les sentimens qu'il exprime si biens dans ses vers me sont parfaitement connus. Salut et fraternité. »

SALETTE aîné, premier martyr
et apôtre de la Liberté.

ODE SUR LE FÉDÉRALISME, MONSTRE ENFANTÉ DANS LE MIDI

Qu'elle est cette audace bizarre,
Muse, que tu viens m'inspirer !
Quoi, ne sais-tu qu'aspirer
A suivre le vol de Pindare ?
C'est follement suivre celui
Du jeune et téméraire Icare,
C'est dans quelqu'autre mer barbare
Vouloir s'engloutir comme lui.

Tu veux que de la République
Je chante les exploits fameux,
Que, plein d'une ardeur héroïque
J'aie m'élever jusqu'aux cieux.
J'obéis et fier du courage
Que ta voix inspire à mon cœur,
Je brave les traits du censeur
Et vais entreprendre l'ouvrage.

Au pied de ce mont révééré
Qui fit le bonheur de la France,
Et d'un peuple régénéré
Sut mériter la confiance,
Vient se présenter à mes yeux
Le plus monstrueux assemblage
Abominable aréopage
D'intriguans et de factieux.

Je fuis, et, d'un pas intrépide,
Franchissant les infects marais
Où la horde liberticide
Médite les plus noirs forfaits
Du Mont sacré j'atteins le faite
Par un élan majestueux.
Déjà mon âme satisfaite
Partage le bonheur des Dieux.

D'un œil fier, serein et tranquille
Je vois les crapeaux s'agiter,
Et de leur bouche s'exhaler
Le fiel, le venin et la bile :
J'entends éclater tous leurs vœux
Pour le retour du despotisme
Au milieu des complots affreux
Se forme le fédéralisme.

(1) Mention marginale datée du 27 pluv. et signée Dourdain.

(2) F¹⁷ a 1009^B, pl. 1, p. 2044.